

Dans les Côtes d'Armor, la lutte contre la précarité énergétique s'organise

Échanger et partager les expériences entre les collectivités, les associations et les pouvoirs publics autour de la maîtrise de l'énergie. Tels étaient les objectifs de la journée du réseau T3D (territoires en démarche de développement durable) qui s'est déroulée mercredi 4 septembre à Ploufragan (22). Cette journée de réflexion et d'échanges était ponctuée de trente minutes d'ateliers animés par des bailleurs sociaux, ([Côtes d'Armor Habitat](#), Bâtiments et Styles de Bretagne), des associations, ([Agences locales de l'énergie du centre Ouest Bretagne](#) et du [pays de Saint Briec](#) et l'[Abieg](#)) ainsi que des services de l'État (DDTM Service Planification, Logement, Urbanisme des Côtes d'Armor) et auxquels collectivités, élus, et associatifs étaient conviés.

Cette journée était l'occasion de faire le point sur la précarité énergétique en Bretagne, au moment où les foyers aux bas revenus sont de plus en plus nombreux. Pour Tèrese Jousseaume, responsable du service gestion urbaine et concertation au sein de Côtes d'Armor Habitat, « 1400 logements nécessitent une rénovation thermique sur 250 communes des Côtes d'Armor. La rénovation thermique des bâtiments est en marche à partir du moment où la majorité des locataires d'un bâtiment a donné son aval, car il y aura une incidence sur le loyer qui est fonction de l'état du logement. Or, aujourd'hui, 60 % des locataires avec lesquels nous travaillons bénéficient des aides au logement».

Ne pas négliger les petits trucs simples

Rénovation thermique d'un bâtiment, ou pas, pour lutter contre la précarité énergétique, une pédagogie dans les habitudes d'utilisation des appareils électriques à la maison s'avère

parfois nécessaire. Pour se faire, René Cloitre, bénévole à l'association ABIEG 22, (l'association des bénévoles des industries électriques et gazières des Côtes d'Armor), explique : « *Nous menons des actions d'information auprès des familles en situation de précarité. Nous en avons accompagné 280 en 2012. De septembre à mai, soit nous nous rendons chez les particuliers, soit nous organisons des réunions dans les quartiers afin de donner des informations essentielles pour prendre conscience de la consommation énergétique d'un foyer. Par exemple, nous expliquons que la température d'une chambre doit être de 16°, 19° dans les pièces à vivre, 21° dans la salle de bains et le taux d'humidité général de la maison doit être de 40 à 60%. Autre chose, saviez-vous qu'un degré supplémentaire dans une maison équivaut à 50 euros dépensés en moyenne par an, en fonction des fournisseurs d'énergie ?* ».

Communiquer et informer sans culpabiliser

« *Quand on sait que les réfrigérateurs et les congélateurs représentent 30% de la facture d'électricité, tout un tas de gestes sont bons à savoir pour réduire la facture. Nous faisons en sorte que les familles assistent aux réunions organisées, si le bouche-à-oreille fonctionne, ce n'est pas toujours facile de toucher le plus grand nombre. Et l'écoute, l'encouragement et une bonne pédagogie, restent les meilleurs moyens pour que le message passe.* » explique Gérard Guyot, autre bénévole à l'ABIEG. Il ajoute : « *au terme de nos visites nous offrons un thermomètre aux familles. Cet outil leur donne la possibilité de jauger de leur consommation en temps réel.*»

Pour mener à bien ses actions, l'ABIEG signe des conventions de partenariats avec bailleurs, les CCAS, la mission locale, le conseil général...

Rénover pour valoriser son patrimoine...

Si pour certains, la rénovation thermique des bâtiments est une démarche longue et coûteuse, pour d'autres, elle s'avère nécessaire, et pas forcément pour la planète ni pour le

portefeuille. « *L'argument très développé par les citoyens n'est pas tant rénover pour réduire la facture énergétique, mais rénover pour apporter de la valeur au capital immobilier* » explique Pierre Boube, architecte au sein de la [SCIC ECLIS](#), conseil et formation en écoconstruction.

Créer un réseau adapté...

Autre acteur de la maîtrise de l'énergie sur le territoire : l'[agence locale de l'énergie](#) (ALE), du Pays de Saint-Brieuc. Elle participe à la mise en place du dispositif [Virvo'lt ma maison](#)*. Objectifs ? Rénover des bâtiments et maîtriser l'énergie consommée. « *Pour mettre en place un réseau adapté à ces projets, nous communiquons sur des formations liées à ces thématiques afin que les artisans y participent et obtiennent un label de compétence en éco-construction. Pour ce faire, nous sommes en lien avec la CAPEB, la chambre des métiers... Le nombre d'artisans possédant ces labels ont été multipliés par deux*», explique Thomas Laporte, directeur de l'ALE. Un réseau est ainsi créé entre les banques, les entreprises, et les bureaux d'études. Les artisans labellisés y trouvent leur compte, les banques sont mieux informées et plus ouvertes aux prêts. « *Le projet "Virvolt ma maison" creuse petit à petit son chemin. Il y a une inertie au démarrage avec le montage des travaux et les délais de chacun , mais les citoyens ont la volonté de s'informer*».

Quant aux espaces info-énergie du Pays de Saint-Brieuc attachés à l'agence, ils ont créé 1500 contacts supplémentaires depuis mars 2013, dont 350 dossiers éligibles au programme Vir'volt ma maison, et 40 dossiers en cours de montage.

...Et miser sur l'accompagnement

« *La réglementation thermique des bâtiments évolue. Le besoin d'anticiper est primordial. La RT 2020 doit mobiliser ces réseaux de formateurs, il faut donc aider les entreprises, les artisans, à s'adapter à ces nouvelles réglementations* »,

explique Didier Bazin, chef de Service de la Prospective, de l'Evaluation et du Développement durable au conseil général des Côtes d'Armor. Il ajoute : « *Des journées comme celle-ci permettent l'échange de bonnes pratiques, elles font avancer les choses, l'existence même du réseau T3D nous autorise à penser que l'on peut échanger, construire ensemble, et c'est bien à partir de ces démarches que l'on veut enclencher un développement durable. Il n'est pas question de profiter de solutions clés en main, mais de construire nous mêmes, à travers ces échanges d'expériences, et en faveur d'un meilleur avenir pour l'humain* ».

***Quel est l'objectif de l'opération Vir'-Volt ?**

L'Ademe et la Région Bretagne ont souhaité expérimenter une opération pilote de Maîtrise de la Demande d'Electricité, sur une durée et un territoire restreints. C'est le Pays de Saint Briec qui a été choisi. Durant 2 ans (2008-2010 : phase test), des actions expérimentales ont été menées dans une large gamme de secteurs (logement, tertiaire, collectivités, industries...), afin d'inciter à la réalisation de travaux de MDE.

Ces actions seront évaluées (économies réalisées, coût, difficultés et freins et rencontrés...). Les plus pertinentes d'entre elles seront ensuite dupliquées sur le territoire pendant 3 ans (2010-2013 : phase de déploiement). Sur cinq ans, les objectifs de l'opération sur le Pays de Saint Briec sont de réduire :

- les consommations de 6% (78 GWh/an)
- la demande en pointe de 10% (20 MW)

Plus d'infos:

<https://sites.google.com/site/alesaintbriec/Accueil>

www.cotesdarmorhabitat.com

www.virvolt-ma-maison.fr